

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 14

présenté par

M. Warsmann, Mme Poletti, M. Cornut-Gentille, M. Abad, M. Aubert, Mme Genevard,
Mme Zimmermann, M. Morel-A-L'Huissier, M. Marlin, M. Perrut, Mme Pons, M. Taugourdeau,
Mme Louwagie, Mme Brenier, M. Vitel, M. Viala, M. Gérard, M. Breton, M. Lurton,
Mme Schmid, M. Sermier, M. Daubresse, Mme Grosskost et M. Bouchet

ARTICLE 6

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 6 du PLFSS met en place un plafonnement des exonérations de cotisations sociales applicables dans les bassins d'emplois à redynamiser et aux personnes bénéficiant de l'aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises (ACCRES).

Dans un souci de stabilité fiscale et juridique, cet amendement supprime cet article.